

## LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Numé o tarifica tion	Désignation	Personnes de la commune (*) Associations extérieures à la commune			Personnes extérieures à la commune			Associations communales et subventionnées
		1 jour	Week-end	jour supplémen taire	1 jour	Week- end	jour supplémen taire	
1	salle	20 €			40 €			gratuit
2	salle + bar (réunion)	40 €	80 €	30 €	90 €	140 €	60 €	
3	salle + bar + cuisine	90 €	130 €	50 €	150 €	220 €	100 €	
4	salle + bar + cuisine + vaisselle	110 €	170 €	70 €	190 €	280 €	120 €	
5	sono (le locataire peut brancher la sono et dispose d' un micro main sans fil)	gratuit **			gratuit **			
6	horaires	de 8 heures à 8 heures le lendemain	du vendredi matin au lundi matin	de 8 heures à 8 heures	de 8 heures à 8 heures le lendemain	du vendredi matin au lundi matin	de 8 heures à 8 heures	
	caution	500 € à la signature du contrat						
	arrhes <b>(A)</b>	50 % à la réservation						
	assurance <b>(A)</b>	R.C. à fournir dès la réservation et couvrant toute la durée de location						
	dégâts causés	aux frais du locataire - suivant règlement établi						

**(A)** la réservation ne sera effective qu'après la remise des arrhes et de l'attestation d'assurance (à fournir sous huitaine)

**(\*)** personnes qui habitent régulièrement sur la commune (taxe d'habitation pour les résidences secondaires) le locataire d'une résidence secondaire ne pourra prétendre à la location en tant que personne de la commune.

**(\*\*)** micro a remplacer si dégradé ou défectueux